

Charte d'utilisation de la salle de recherche du TU-Nantes 2022-2023

Je suis un.e étudiant.e membre d'une association étudiante, un.e étudiant.e ou un membre du personnel de Nantes Université et j'ai un projet artistique qui nécessite un lieu adapté. Je souhaite utiliser la salle de recherche du TU-Nantes. J'ai pris connaissance de la fiche technique et du protocole sécurité de cette salle.

Je, ou mon association, suis considéré.e comme responsable de l'occupation des lieux pendant le temps de réservation. Les lieux, ainsi que le matériel, seront laissés dans l'état dans lequel ils ont été trouvés. La responsabilité de toute dégradation des murs ou des objets, de toute disparition de mobilier ou d'équipement me sera imputée. Il est notamment interdit d'afficher quoi que ce soit sur les murs (ni scotch ni punaise).

Un régisseur technique sera présent pour m'accueillir et m'accompagner durant le temps d'utilisation de l'espace. J'aurai envoyé mes besoins techniques en amont. Les lieux ne seront occupés que pendant la plage horaire pour laquelle la location a été effectuée et aux fins annoncées lors de la réservation. Seul l'accès au plateau 2 est autorisé. Aucun accueil de public ne sera autorisé lors de cette occupation. J'effectue la réservation au minimum 15 jours avant la date souhaitée.

La réservation est ouverte, par ordre de priorité :

- Aux associations étudiantes de Nantes Université
- Aux étudiant.es de Nantes Université
- Aux personnels de Nantes Université

Je fournis :

- Mon projet artistique nécessitant la réservation de la salle de recherche
- Si je fais partie d'une association étudiante de Nantes Université : fournir l'attestation d'assurance de l'association
- Si je suis un individuel : fournir une attestation d'assurance pour chaque participant.e.
- Le nombre de participant.es et leurs nom/prénom
- Mes besoins de techniques
- La charte d'utilisation signée

J'envoie mon attestation d'assurance (individuelle ou associative) en amont par mail. En cas de non-présentation, l'accès à la salle me sera refusé. En cas d'attestation d'assurance individuelle, tous les participant.es devront fournir une attestation.

Le TU décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte des effets personnels que les usagers pourraient subir à l'intérieur de la salle de recherche. Il est interdit d'introduire ou de consommer de l'alcool dans la salle de recherche. En cas d'accident ou d'agression, je préviens le ou la régisseuse présent afin d'organiser les premiers secours et l'arrivée des services de police et de secours.

J'ai compris que ma demande de réservation doit être validée conjointement par l'équipe TU et par l'Université avant d'être confirmée. Je recevrai une réponse à ma demande sous 7 jours, excepté pendant les périodes de congés. Je suis prioritaire pour réserver 3 créneaux dans l'année, au-delà je ne suis plus prioritaire sur la réservation.

Je m'engage à respecter les horaires de ma réservation et à prévenir au minimum 48h avant l'équipe du TU de l'annulation de la réservation afin de libérer le créneau pour une autre association. En cas de non utilisation de l'espace ou d'annulation tardive (moins de 48h), je n'aurai plus accès à cet espace de travail.

Coordonnées complètes du ou de la référente de la réservation

Nom :

Prénom :

Statut (étudiant Nantes Université / personnel NU) :

Nom de l'association (le cas échéant) :

Numéro étudiant (le cas échéant) :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

Date de réservation de la salle de recherche : ____/____/2023

Horaires : 10h-18h 18h-23h59

Je m'engage à me conformer à la présente charte.

—

Date de signature de la charte :

Signature de l'usager.e

Signature du TU-Nantes

ANNEXES A JOINDRE A LA CHARTE

Mon projet artistique nécessitant la réservation de la salle de recherche :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mes besoins techniques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Participant.es :

	NOM	Prénom	Statut (étudiant.e NU / Personnel NU / extérieur)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			